

Lycée Georges Pompidou - Enilv

Informations Générales

Le Lycée Georges POMPIDOU - ENILV propose des formations générales, technologiques et professionnelles dans plusieurs domaines : scientifique, laboratoire, agriculture, agroalimentaire et aménagement, depuis la seconde jusqu'au niveau BTS.

Le Lycée est rattaché au Ministère de l'Agriculture mais propose également des formations de l'Éducation Nationale (baccalauréat général S et baccalauréat technologique STL).

L'établissement regroupe 338 lycéens et étudiants dont 44 % de filles et 56 % de garçons.

Localisation et accès

L'établissement se situe sur la ville d'Aurillac.

- L'accès peut se faire par le Réseau Urbain de bus (Trans'Cab) :
ligne 40 arrêt Lycée agricole ; un bus toutes les demi heures ;
durée du trajet : 5 minutes jusqu'au Centre Ville ou la Gare d'Aurillac
- Sinon possibilité d'utiliser les réseaux de bus scolaires (se renseigner auprès Conseil Général de votre département).

Locaux et équipements

Situé sur un parc de 10 ha, le lycée Georges Pompidou, rénové depuis 2008, dispose de 12 salles de classe et salles spécialisées; notamment des laboratoires scientifiques dotés d'équipements pointus pour la physique-chimie, la biochimie, la microbiologie.

Le Centre de Ressources regroupe un vaste espace de documentation et des salles spécialisées (laboratoire de langues, salles informatique et de multimédia).

Équipements sportifs : gymnase, salle de musculation, manège, terrains de sports.

Horaires

Les horaires des cours s'organisent de la manière suivante :

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h00 / 12h00	08h00 / 12h00	08h00 / 12h00	08h00 / 12h00	08h00 / 12h00
Après-Midi	13h30 / 17h30	13h30 / 16h30		13h30 / 16h30	13h00 / 17h00

Les mercredi après midi, les mardi et jeudi après 16h30, ont lieu les activités péri éducatives, culturelles et sportives diverses.

Les internes ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de rejoindre le domicile familial du mercredi midi au jeudi matin 08h00.

Le vendredi après midi, le départ des classes peut être anticipé selon les contraintes de l'emploi du temps.

Hébergement et restauration

Cycle secondaire

L'établissement est doté d'un internat de 180 places. L'hébergement des lycéens est assuré en chambres de 3 ou 4 lits avec rangement, bureau, douche et lavabo.

Le restaurant sous forme de self permet une restauration de qualité.



Trois régimes de pension sont possibles pour le cycle secondaire :

- externe,
- demi pensionnaire,
- interne

Voici à titre indicatif les tarifs de pension pour l'année 2013 :

Régime	Pension Annuelle en Euros
Demi-pension	514,80 €
Interne	1.330,20 €

Cycle supérieur

Les étudiants ne sont pas hébergés au lycée mais peuvent bénéficier de logements attribués par le CROUS et gérés par l'agence Polygone (pré-réservation en ligne auprès du Crous de l'académie ou vous êtes scolarisé à l'adresse suivante : <http://crous-clermont.fr> rubrique Bourse et logement/campagne DES 2014-15). Ces logements sont situés à proximité du lycée (déplacement à pied) et sont éligibles aux aides de l'Etat (ALS, APL).

Tous les repas peuvent être pris au lycée. Le passage au self s'effectue sur présentation d'une carte que les étudiants sont tenus d'approvisionner par chèque au préalable.

Voici à titre indicatif les tarifs des repas pour l'année 2013 :

Repas	Prix du repas en Euros
petit-déjeuner :	1,53 €
déjeuner :	2,85 €
dîner :	2,85 €



Bourses, aides diverses

Cycle secondaire :

Les familles ont la possibilité de solliciter un dossier de bourses. Les démarches doivent être faites auprès de l'établissement d'accueil. Les bourses sont attribuées par le Ministère de l'Agriculture sur avis de la DRAAF. Le barème est sensiblement identique à celui de l'Education Nationale.

Une bourse complémentaire intitulée « Bourse au mérite » peut être accordée par une Commission régionale aux élèves boursiers sur critères sociaux qui en auront fait la demande en début de cycle.

L'établissement est par ailleurs doté d'un Fonds Social Lycéen. Une commission présidée par le Proviseur est chargée d'étudier les dossiers des familles en difficultés financières (dossier à retirer auprès du secrétariat en début de cycle).

Cycle supérieur :

Les étudiants sont tous affiliés au Régime général de la Sécurité sociale étudiante du Cantal.

L'adhésion est gratuite pour les étudiants boursiers et ceux qui auront moins de 20 ans au 30/09/2015 * (* tarif adhésion : 211 € en 2013/2014 référence rentrée 2013).

Il est donc indispensable de contracter une assurance complémentaire pour la couverture maladie.

Assurance

Pour tous les élèves :

Les accidents scolaires sont couverts par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) par convention entre le Ministère de l'Agriculture et la Mutualité Sociale Agricole

Activités pédagogiques et péri-éducatives

- Enseignement technologique et professionnel
Dans ces filières la formation s'axe particulièrement sur des mises en situation professionnelles des apprenants pour leur permettre une meilleure insertion ultérieure. Citons les stages en milieu professionnel, les stages collectifs (par exemple le stage de Développement local en BTSA ACSE) et la participation à différents projets à caractère professionnel (participation au concours Salers...). Par ailleurs ces formations s'appuient sur les supports que constituent l'Exploitation agricole et l'Atelier de transformation du Lait et des Viandes.
Ces Ateliers ont pour objectif de concilier enseignement et équilibre financier.
- Voyages d'étude et autres activités :
Ces voyages à l'initiative des élèves et encadrés par le personnel du lycée constituent un temps fort de chaque cycle de formation.
On peut également signaler le stage de pleine nature à destination des élèves de seconde générale et technologique. En juin, c'est un moment privilégié consacré à la pratique sportive : voile, randonnée pédestre, VTT, activités équestres ...).
- Activités péri-éducatives : à travers l'Association socio-culturelle.
Les enseignants d'Éducation socioculturelle et l'équipe vie scolaire anime cette association qui propose une vingtaine d'activités ou clubs sous la responsabilité des élèves.
- 3 Sections sportives : cyclisme, équitation, rugby

Nos Partenaires et réseaux

- Conseil Régional d'Auvergne : financement du fonctionnement et des investissements sur l'établissement
- Ministère de l'Agriculture & Ministère de l'Education Nationale : organisation de la scolarité et des examens
- Deux associations des anciens élèves : pour l'insertion professionnelle des jeunes
- Association des parents d'élèves : conseils et informations aux familles



vos études à l'Enilv-Lycée Georges. Pompidou

SOMMAIRE

La nouvelle classe de seconde générale et technologique

La seconde professionnelle et le Baccalauréat professionnel
CGEA/PA/Système à dominante élevage

Le Baccalauréat Général série S/Écologie Agronomie Territoires










Les Baccalauréats Technologiques, séries

- STL/Biochimie génie biologique
- STAV (des Aménagements ou Systèmes de Production)

Les BTS, options

- Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation
- Sciences et Technologies des aliments, spécialités :
 - Aliments et Processus Technologique
 - Produits Laitiers

Légende :

-  Seconde générale et technologique
-  Seconde professionnelle et le Baccalauréat professionnel
-  CGEA/PA/Système à dominante élevage
-  Baccalauréat Général série S/Écologie Agronomie Territoires
-  Baccalauréats Technologiques, séries STL/Biochimie génie biologique
-  STAV (Eil Aménagement, Production)
-  BTS
-  Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation
-  Sciences et Technologies des aliments, spécialités :
 - Aliments et Processus Technologique
 - Produits Laitiers



Le parcours de formation scolaire

